

Selon la Commission, les transformations projetées n'auront pas d'impact sur les vues vers et depuis les biens classés environnants. Elle se réjouit par ailleurs de la suppression de l'enseigne perpendiculaire et des éclairages extérieurs au premier étage, dévalorisants pour la façade néoclassique. Elle ne s'oppose pas au remplacement du châssis central existant par un modèle à guillotine, mais préconise le choix d'une peinture blanche pour les menuiseries, davantage adaptée à la typologie néoclassique du bien.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE
Secrétaire



C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; salma.bahhodh@brucity.be